



Atelier thématique 02
**Qualité de vie et solidarités
dans la Métropole**

**Atelier thématique 02 : à l'articulation entre le PADD
et le DOO / CDR – 10 décembre 2018**

Bienvenue aux ateliers thématiques !

- le 05 décembre 2018
Atelier 1 – « Attractivité et rayonnement métropolitain »
Tourisme / Diversité économique / Logistique / Infrastructures numérique / Innovation / Culture / Patrimoine
- le 10 décembre 2018
Atelier 2 – « Qualité de vie et solidarités dans la Métropole »
Centralités métropolitaines / Infrastructures de transport / Mobilités / QPV / Logement / Mixité fonctionnelle / Espaces publics / Tissus urbains existants et en devenir / Equipements
- le 14 décembre 2018
Atelier 3 – « Métropole résiliente »
Paysages / Nature en ville / Îlots de chaleur / Agriculture urbaine / Biodiversité et milieux naturels / Eau / Transition énergétique / Economie circulaire / Risques et dégradation environnementale

Notre programme

14h30

Temps 1 : La démarche d'élaboration du SCoT : du PADD au DOO / CDR

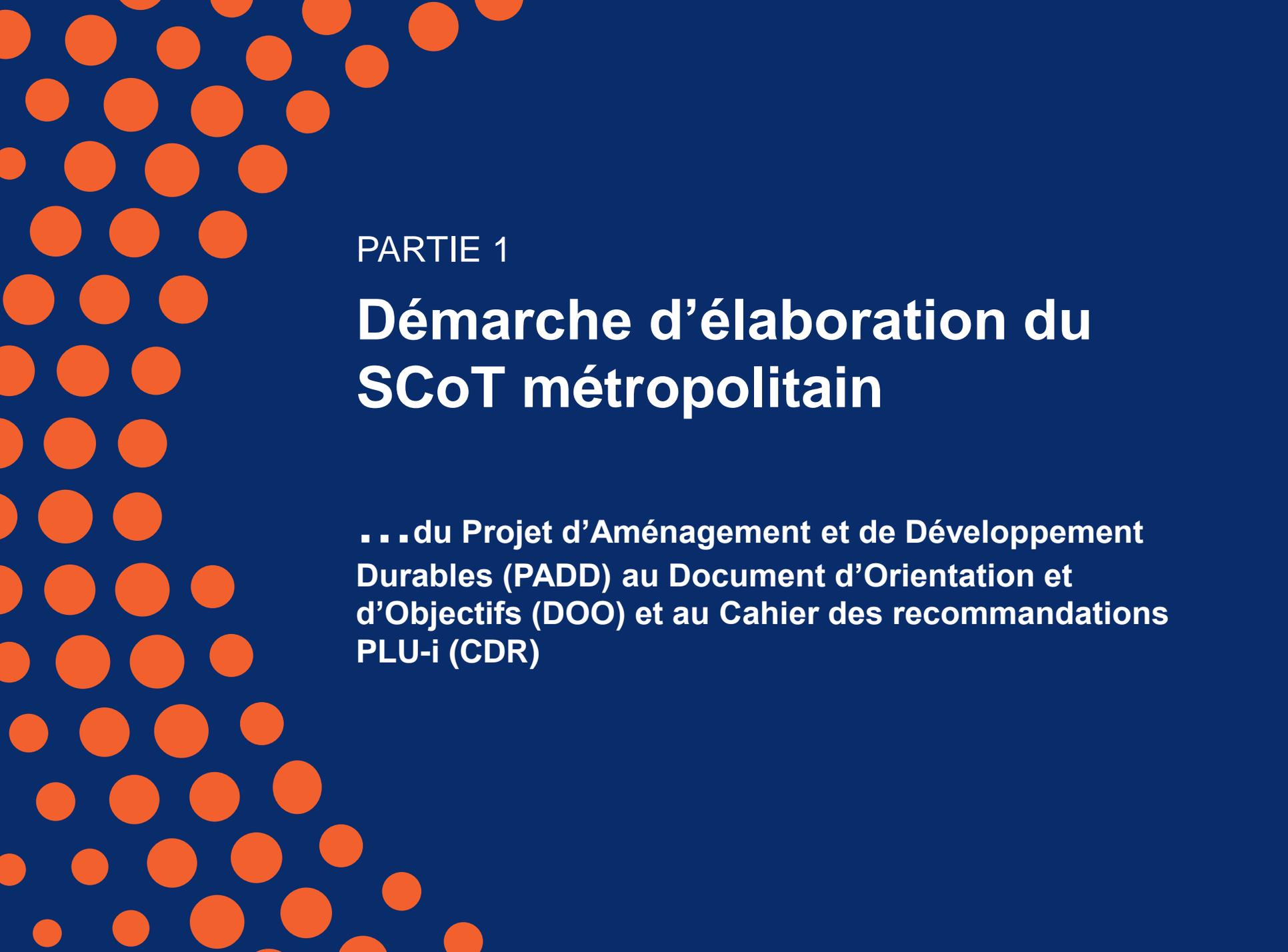
Temps 2 : Le Labo du SCoT : présentation et retours d'expériences

15h45

Temps 3 : Atelier table par table : vos bonnes pratiques

Temps 4 : Restitution en plénière

17h30



PARTIE 1

Démarche d'élaboration du SCoT métropolitain

... du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et au Cahier des recommandations PLU-i (CDR)

Composantes



*Projet d'Aménagement
et de Développement Durable*



*Document d'Orientation
et d'Objectifs*

Il contient notamment le diagnostic, l'évaluation environnementale du projet, une analyse des besoins en logements et activités, une analyse de la consommation d'espaces.

Il porte la vision partagée du devenir du territoire métropolitain. Il met en cohérence l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement durable métropolitaines et fixe les objectifs.

Il est la mise en œuvre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et constitue son « volet réglementaire ».

**+ Cahier de
recommandations PLUi**

**+ Livret de cartes et
autres annexes**

Prise en compte des contributions

- Toutes les contributions émises au cours de la concertation sont **compilées et analysées** par la Métropole du Grand Paris (MGP).

Retrouver les contributions des Communes, des PPA, des acteurs de la société civile et les synthèses des ateliers sur la plateforme du SCoT



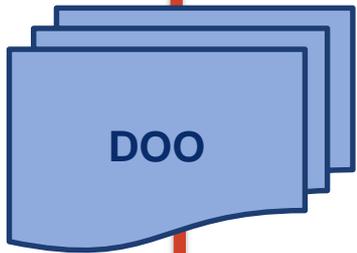
- A l'issue de la démarche de concertation, la MGP dressera un **bilan de la concertation**. Ce document reviendra sur le dispositif mis en place, la participation et analysera les contributions faites pendant la période de concertation.

Articulation du PADD > DOO > CDR



Des **OBJECTIFS** exposés dans :

- Un préambule
- Un texte liminaire



12 entrées
thématiques
suivant les
fondamentaux du
PADD

Des **ORIENTATIONS** par thème, qui donnent lieu à des **PRESCRIPTIONS**.



Des fiches
explicatives

« Le schéma de cohérence territoriale de la métropole du Grand Paris comprend un cahier de recommandations pour l'élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux portant sur la présentation du règlement, l'identification des catégories de zonage, les règles d'urbanisme et les documents graphiques. »
Article L134-1 du code l'urbanisme

Le plan du PADD débattu

le 12 novembre en Conseil Métropolitain

- **AFFIRMER SON RANG DE MÉTROPOLE MONDE**
- **AMÉNAGER LA MÉTROPOLE DES CONTINUITÉS**
- **PROMOUVOIR LA METROPOLE INCLUSIVE**
- **CONSTRUIRE UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE ET SOBRE**

Les 12 orientations prioritaires du PADD débattu le 12 novembre en Conseil Métropolitain

1

Conforter une métropole polycentrique, économe en espace et équilibrée dans la répartition de ses fonctions.



3

Permettre aux quartiers en difficulté de retrouver une dynamique positive de développement.



6

Offrir un parcours résidentiel à tous les métropolitains.



2

Embellir la Métropole et révéler les paysages, renforcer la présence de la nature et de l'agriculture en ville, renforcer le développement de la biodiversité en restaurant notamment des continuités écologiques telles que les trames vertes et bleues, tout en offrant des îlots de fraîcheur et la rétention de l'eau à la parcelle.



4

S'appuyer sur les nouvelles technologies et les filières d'avenir pour accélérer le développement économique, la création d'emplois et la transition écologique.



5

Mettre en valeur la singularité culturelle et patrimoniale de la Métropole du Grand Paris au service de ses habitants et de son rayonnement dans le monde.



Les 12 orientations prioritaires du PADD débattu le 12 novembre en Conseil Métropolitain

7

Agir pour la qualité de l'air,

transformer les modes de déplacement et rendre l'espace public paisible.



8

Renforcer l'accessibilité de tous à tous les lieux en transports en commun et tisser des liens entre territoires.



10

Engager le territoire métropolitain

dans une stratégie ambitieuse d'**économie circulaire et de réduction des déchets.**



11

Organiser la transition énergétique.



12

Maîtriser les risques et lutter contre les dégradations environnementales.



9

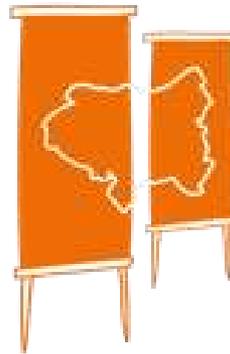
Confirmer la place de la Métropole comme première créatrice de richesses en France en confortant les fonctions productives et la diversité économique.



La concertation grand public



**La plateforme
numérique**



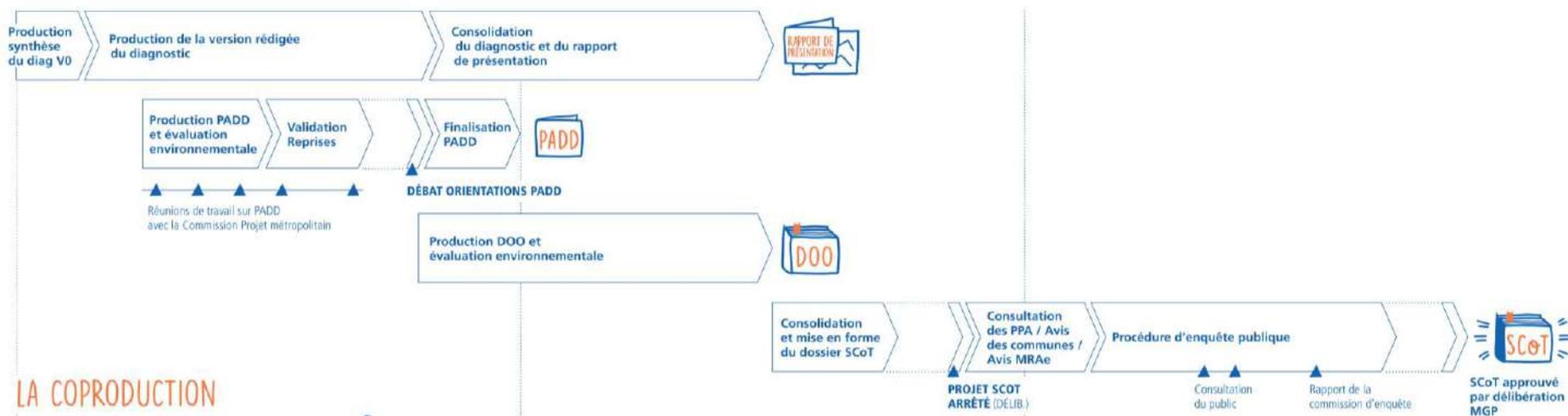
**L'exposition
itinérante**



**Les réunions
publiques**

Le calendrier synthétique

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



LA COPRODUCTION



LA CONCERTATION





Des questions ?





PARTIE 2

Le Labo du SCoT Métropolitain : partage des bonnes pratiques métropolitaines

Objectifs

- **Promouvoir les modes de faire locaux** – les projets, les actions de coopération, les procédés règlementaires – qui concourent déjà à la réalisation des grands objectifs du SCoT sur le territoire métropolitain.
- **Enrichir la rédaction du SCoT** par des exemples concrets et reproductibles.
- **Accompagner les acteurs du territoire** dans leurs démarches futures et la mise en compatibilité de leurs actions avec le SCoT.
- **Renforcer le dialogue entre les acteurs du territoire** tout au long de l'élaboration du projet métropolitain à travers des échanges réguliers.

Calendrier

- **Appel à contribution lancé le 29 octobre, disponible sur la plateforme du SCoT,**
- **Une première valorisation lors des ateliers thématiques de 05, 10 et 14 décembre 2018**
- **Une démarche maintenant lancée qui prendra fin en février 2019**
- **Evènement de restitution final mars 2019**

Les bonnes pratiques

- **Illustration de mises en œuvre possibles des objectifs du SCoT**
- **Dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et des services urbains**
- **Des actions reproductibles**

*Retrouvez toutes les informations sur le Labo
du SCoT sur la plateforme du SCoT*

12 ensembles thématiques

- **Lieux et atouts territoriaux**
- **Expérimentations culturelles, économiques et sociales**
- **Diversité économique**
- **Mixité fonctionnelle**
- **Transformation des tissus existants**
- **Espaces publics**
- **Ville des proximités**
- **Métropole inclusive**
- **Nature en ville**
- **Risques**
- **Sobriété**
- **Coopérations territoriales**

La carte des bonnes pratiques



DÉCOUVRIR ▾

PARTICIPER ▾

S'INFORMER ▾

LABO ▾

Rechercher



1 Lieux et atouts territoriaux

2 Expérimentations culturelles, économiques et sociales

Expérimentations culturelles, économiques et sociales

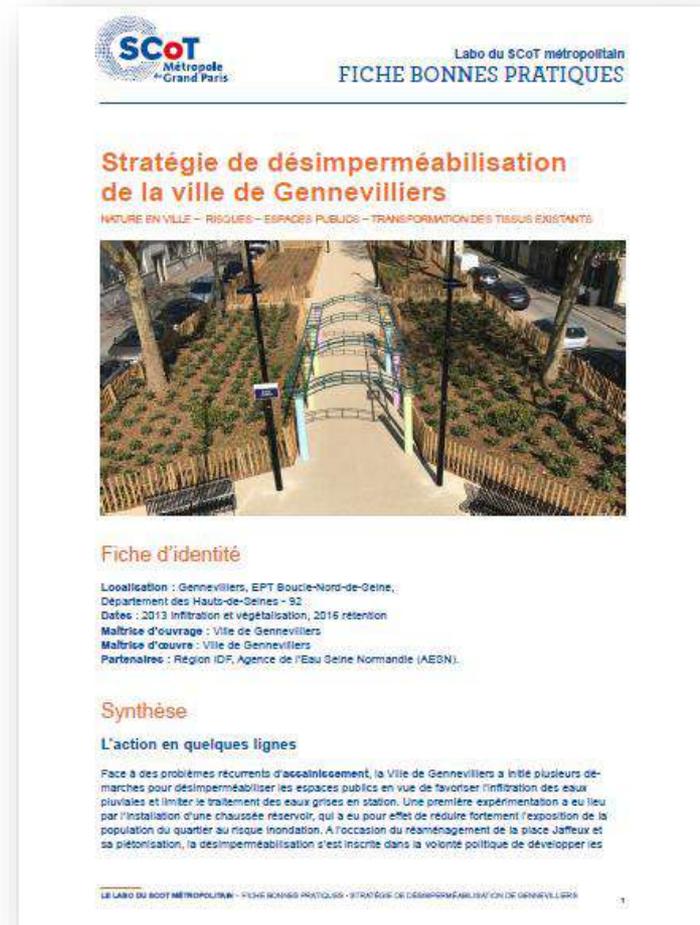
Le SCOT vise à conforter le rayonnement culturel, économique et symbolique de la Métropole par la promotion des initiatives citoyennes, la valorisation de l'art et du sport dans la ville, le soutien aux infrastructures numériques, l'open data, le développement des tiers lieux, l'urbanisme transitoire et les nouveaux usages collaboratifs.

Devant la multitude des initiatives citoyennes, entrepreneuriales, créatives qui se concrétisent, la Métropole cherche à identifier celles qui pourraient faire école.



Les informations recherchées sur les fiches bonnes pratiques

- **Une fiche d'identité** : nom, dates, coût, acteurs...
- **Une synthèse de présentation**
- **Une déclinaison réglementaire ou l'illustration des processus de mise en œuvre**
- **Un retour d'expérience**



Métropole inclusive

Labo du SCoT

Les collectivités développent depuis de nombreuses années des dispositifs qui favorisent **l'inclusion des populations**, en particulier sur le marché immobilier et de l'emploi. Quelques actions possibles :

- Dissociation foncier-immobilier, organisme foncier solidaire, démarche d'encadrement des prix de sortie, clauses anti-spéculatives, chartes promoteurs, appels à projets solidaires...
- Bourses HLM, accueil d'étudiants contre services...
- Logement innovant : habitat intergénérationnel, habitat social participatif, hébergements jeunes actifs...
- Démarche d'appui au parcours résidentiel des entrepreneurs
- Clauses d'insertion ambitieuses et/ou innovantes



Transformation de bureaux en logements

Déborah FORGEOT-ROZENKER

Directrice de l'urbanisme – Ville de Charenton-le-Pont

Etat initial

72 quai des Carrières

- **90 logements sociaux pour 8000 m² SDP et 2 commerces à RDC**
- **Reprise de la façade:**
 - Dépose de toutes les menuiseries ainsi que transformation de modules de façades pour une lecture moins rigide
 - Création d'une 2^{ème} façade en recul formant une 2^{ème} peau et des loggias avec une protection acoustique efficace
 - Rénovation de l'immeuble sur cour intérieure (démolition d'un étage...)
 - Aménagement de la cour en espace végétal sur dalle



Immeuble de bureaux existant
Contraintes : nuisances sonores fortes, PPRI, mono orientation

Transformation de bureaux en logements

Déborah FORGEOT-ROZENKER

Directrice de l'urbanisme – Ville de Charenton-le-Pont

Etat Actuel



Ville des proximités

Labo du SCoT

Le SCoT vise à **renforcer l'accessibilité de tous à une qualité de services et d'emplois semblable**, par un maillage resserré de l'offre et la réduction des inégalités d'accès, qu'il s'agisse **d'accessibilité physique, numérique ou symbolique**.

- Démarche de valorisation, diversification et montée en gamme de centralités locales ;
- Démarches de mise en réseau et de maillage des services publics pour garantir une offre de proximité et une accessibilité de l'offre ; chrono-aménagement ;
- Implantation de co-working/tiers-lieu de proximité, développement de pôles économiques dans les secteurs carencés, accords sur le télétravail... ;
- Démarches de soutien aux circuits-courts de production/consommation alimentaire (appels à projets thématiques, mise à disposition de foncier ou de lieux, achats publics, valorisation des producteurs locaux, appui à la mise en relation producteurs-consommateurs...)

1

Conforter une métropole polycentrique, économe en espace et équilibrée dans la répartition de ses fonctions.



8

Renforcer l'accessibilité de tous à tous les lieux en transports en commun et tisser des liens entre territoires.



Le Boulevard des arts, RD 5

Richard LIMIER - Chef de projet transport –
Grand Orly Seine Bièvre

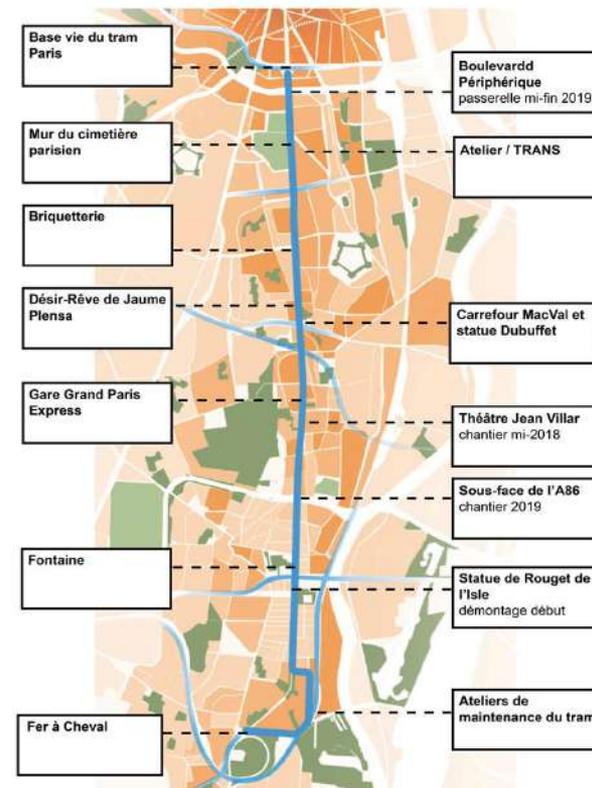
Un projet dans le projet du tram 9

- **Signature en 2015 d'une charte aménagement-transport** autour du tramway Paris-Orly pour fédérer les acteurs du projet (pilote et financeurs), les communes traversées, les associations et les habitants
- **Faire du temps du chantier du Tram 9 sur la RD5, un temps de projet à part entière, une opportunité artistique et culturelle** pour faire le lien entre le passé et l'avenir du territoire
- **S'appuyer sur une AMO**
« Accompagnement artistique et culturel du boulevard des arts et du projet Tram9 » : Le Troisième Pôle et Stefan Shankland.



Source - Carrefour de la Libération en chantier, "Chaudière avec cheminée" de Jean Dubuffet, Vitry-sur-Seine, © photographie Stefan Shankland, 2018

SITUATIONS
le long du chantier du Tram 9



Le Boulevard des arts, RD 5

Richard LIMIER - Chef de projet transport
Grand Orly Seine Bièvre

- **Localisation** : de Paris – Porte de Choisy à Orly aéroport / Orly ville (Place du Fer à cheval) soit Paris, Ivry sur Seine, Choisy le Roi, Thiais et Orly
- **Dates** : 2017-2020
- **Budget estimé** : 238 900€
- **Maîtrise d'ouvrage** : Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (mission d'accompagnement culturel et artistique autour du boulevard des arts)
- **AMO / Maîtrise d'œuvre** : Mission "Accompagnement artistique et culturel du boulevard des arts et du projet Tram9" - Le Troisième Pôle et Stefan Shankland.
- **Partenaires** : Conseil régional d'Ile-de-France, Conseil départemental du Val-de-Marne, villes de Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Paris, Thiais, Vitry-sur-Seine, Établissement public d'aménagement Orly Rungis - Seine Amont, Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne, Association pour le Développement du pôle Orly-Rungis, Conseil de Développement du Val-de-Marne, Aéroport de Paris, Île-de-France Mobilités, Établissement foncier d'Île-de-France, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, .



Le Boulevard des arts, RD 5

Richard LIMIER - Chef de projet transport
Grand Orly Seine Bièvre

Une démarche collective pour fédérer et révéler...

2017 - 2018

Documentation
de la RDS
et recherches
iconographiques :

- Performance photographique et édition 11 KM
- Recherches expérimentales et création du film 11KM / 33mn
- Repérages, marches exploratoires et *Destination Paris-Orly*
- rdvs, rencontres et Temps publics : 11KM, JEP, MUR/MURS

2018 - 2019

Construction du
fonds
iconographique
*Boulevard des
Arts ?* :

- Ateliers
- Collectes d'images
- Projets éditoriaux
- Temps publics
- Echanges et débats
- Diffusion

2019 - 2020

Productions, restitutions et
visibilité publique :

- Exposition (itinérante)
- Edition / restitution
- Affichage public
- Site internet archive
- Temps publics
- Diffusion

...transposable à de nombreux projets



Transformation des tissus existants

Labo du SCoT

L'évolution du cadre bâti, des quartiers monofonctionnels, et des La transformation des sites en friches.

- Stratégies foncières (réserves, portages, divisions parcellaires, baux emphytéotiques...) et outils de portage foncier et immobiliers innovants ;
- Modes opératoires pour l'accompagnement à l'évolution des tissus en Zones d'Activités Economiques (montée en gamme architecturale et urbaine, densification, diversification...)
- Démarches d'accompagnement des actions volontaires d'évolution du pavillonnaire (type BIMBY) ;
- Accompagnement technique, financier et opérationnel innovant de la rénovation thermique dans le parc privé ;
- Politiques publiques ambitieuses en matière de rénovation thermique et/ou évolution du patrimoine existant ;
- Stratégies innovantes de recyclage de sites urbanisés (parkings notamment) ou en friche (attente/urbanisme transitoire, dépollution, renaturation) ; etc.

2

Embellir la Métropole et révéler les paysages, renforcer



la présence de la nature et de l'agriculture en ville, renforcer le développement de la biodiversité en restaurant notamment des continuités écologiques telles que les trames vertes et bleues, tout en offrant des îlots de fraîcheur et la rétention de l'eau à la parcelle.

6

Offrir un parcours résidentiel à tous les métropolitains.



11

Organiser la transition énergétique.



Approche santé du PLU de Nanterre

Déborah DE CECCO-MARCORELLES

Service Prospective et Stratégie Urbaine – Ville de Nanterre

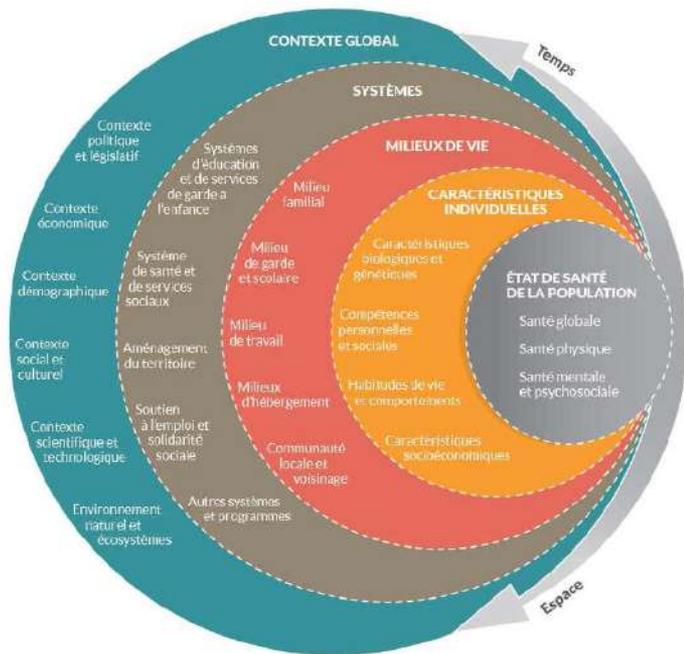
Poursuivre le développement de Nanterre en relevant le défi de la promotion de la santé

Un lien fort entre urbanisme et bien-être (santé)...

... d'autant plus dans un développement écologique et solidaire qui intègre une dynamique de grands projets.

ENJEU

S'assurer que le bien-être rayonne bien dans l'ensemble des projets



Les facteurs influents sur l'état de bien-être d'un individu :
Les déterminants de la santé (Institut de santé publique du Québec)

Déterminants	Recherche	Population
Services de la santé	10-15 %	60-65 %
Environnement	20-25 %	20%
Conditions socio-économiques	45-50 %	10%
Génétique, facteurs biologiques	20%	5-10 %



Source: CDC 1982, Domenighetti 1991

<https://www.nanterre.fr/746-plan-local-d-urbanisme.htm>

Approche santé du PLU de Nanterre

Déborah DE CECCO-MARCORELLES

Service Prospective et Stratégie Urbaine – Ville de Nanterre

Un PLU innovant qui replace l'utilisateur au cœur du projet de ville de Nanterre

La ville du bien-être en fil conducteur du PADD



« Le principal défi du PLU est de poursuivre le développement du territoire, en restant une ville pour tous, soucieuse du bien-être et de la santé de tous les Nanterriens, actuels et futurs, y compris les **plus vulnérables** ».

« A travers son PLU, Nanterre poursuit l'objectif de **créer des environnements favorables à la promotion de la santé** et de contribuer à améliorer les conditions de bien-être de tous les Nanterriens. »

➔ Promotion d'un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) et de l'outil Evaluation d'Impact en Santé (EIS)

<https://www.nanterre.fr/746-plan-local-d-urbanisme.htm>

Approche santé du PLU de Nanterre

Déborah DE CECCO-MARCORELLES

Service Prospective et Stratégie Urbaine – Ville de Nanterre

Mise en Œuvre d'une Evaluation d'Impact en Santé sur le site des anciennes papeteries de la Seine

Un outil innovant d'aide à la décision

L'EIS cherche à identifier les effets potentiels d'un projet sur la santé des publics et formule des recommandations à l'ensemble des parties prenantes du projet pour :

- maximiser les impacts positifs
 - minimiser les impacts négatifs
- du projet sur la santé des publics concernés



Approche santé
étendue au sens large

Association de l'ensemble
des parties prenantes

Processus
participatif renforcé

Zoom sur les
populations vulnérables



L'EIS vise à promouvoir le bien-être des population et réduire les inégalités sociales de santé

Mixité fonctionnelle

Labo du SCoT

Du quartier à la rue, de l'îlot au bâtiment, la qualité de la vie en ville dépend de **la diversité et de la complémentarité des fonctions** en présence.

- Mesures réglementaires favorisant la diversification des fonctions dans les secteurs monofonctionnels ou le maintien de tissus mixtes,
- Accompagnement opérationnel des promoteurs pour favoriser la mixité dans les programmes,
- Actions d'acquisition et de changement de destination de locaux,
- Mesures favorables au maintien ou à la réimplantation d'activités productives et artisanales dans les tissus urbains,
- Politiques de programmation de RDC actifs et/ou d'animation des RDC,
- Politique de réimplantation de commerces dans les secteurs carencés; etc.

1

Conforter une métropole polycentrique, économe en espace et équilibrée dans la répartition de ses fonctions.



9

Confirmer la place de la Métropole comme première créatrice de richesses en France **en confortant les fonctions productives et la diversité économique.**





***retrouvons nous dans
10 minutes***



PARTIE 3

Un atelier de découverte et d'échange autour des pratiques locales

Objectif du travail sur table

4 GROUPES DE TRAVAIL OUVERTS :

1. **Mixité fonctionnelle** - échelles du quartier, de la rue, du bâtiment
2. **Transformation des tissus existants** – reconversion de friches, quartiers monofonctionnels, évolution du tissu pavillonnaire
3. **Ville des proximités** - Centralités métropolitaines, Infrastructures de transport, Mobilité
4. **Métropole inclusive** – Quartiers politique de la ville, équipements

L'OBJECTIF :

- **Identifier des bonnes pratiques utiles à la construction du SCoT**

Atelier

Un témoin membre de l'équipe SCoT (MGP- AMO) rendra compte par table de vos échanges

- **Présentez vous, et exprimez vos premières réactions en lien avec la présentation des bonnes pratiques – 10 min**
- **Chacun remplit *individuellement* les cartons « bonnes pratiques » en précisant : Le nom de la Bonne pratique / une description / le lieu / si possible, le contact d'une personne référente – 10 min**
- **Discutez table par table des bonnes pratiques identifiées par chacun et de la manière dont elles répondent à vos préoccupations – 20 min**
- **Chaque table choisit trois bonnes pratiques emblématiques – 10 min**
- **Toute la salle se rassemble pour entendre les choix de chaque table autour de la carte du SCoT sur laquelle sont rassemblées les cartons « bonnes pratiques »**
- **Echange collectif et conclusion**



Merci à vous !